

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/DELIO/2023

L'Agence de l'Oriental, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) dans le cadre du Programme Développement Local Intégré de l'Oriental (DéLIO) lance un appel d'offres ouvert pour : **Fourniture, installation et mise en marche du matériel d'artisanat au profit des coopératives, dans les provinces de Figuig et Nador, en trois lots :**

N° de lot	Objet de lot	Cautio n provisoire	Estimation du cout des prestations
Lot n° 1	Machines à broder	5 800.00 DH (Cinq Mille Huit Cents Dirhams)	322 000.00 DH/HT (Trois Cent Vingt Deux Mille Dirhams, Hors Taxe)
Lot n° 2	Machine à coudre	2 200.00 DH (Deux Mille Deux Cent Dirhams)	117 000.00 DH/HT (Cent Dix Sept mille Dirhams, Hors Taxe)
Lot n° 3	Machine à tricoter	1 700.00 DH (Mille Sept Cent Dirhams)	91 000.00 DH/HT (Quatre Vingt et Onze Mille Dirhams, Hors Taxe)

L'ouverture des plis de l'appel d'offres précité, aura lieu le **Mardi 12 Septembre 2023 à 10 heure**, à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sis 13, rue Mohamed Abdou- Oujda.

Tout concurrent peut soumissionner pour l'un des trois lots ou pour deux ou trois lots simultanément, comme le prévoit l'article 3 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau d'ordre du siège de l'Agence de l'Oriental (sis à 13, rue Mohamed Abdou- Oujda) et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27, 29 et 31** du règlement des marchés de l'Agence de l'oriental.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (**14 décembre 2021**) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir du site portail de l'Agence de l'Oriental : www.oriental.ma